

Image not found or type unknown



Licenciement d'un salarié protégé

Par **Da Costa Lima**, le **08/09/2011** à **12:21**

Une procédure de licenciement est en cours concernant un salarié protégé. Celui-ci a été convoqué à la réunion du CE qui doit justement donner son avis sur cette question. Le salarié est-il obligé de se rendre à cette réunion ?

Merci

Par **P.M.**, le **08/09/2011** à **13:34**

Bonjour,

Il n'est pas formellement obligé de s'y rendre, d'ailleurs je ne vois pas comment on pourrait l'y contraindre...